

# Dimanche 11 Juin 2023 de 8h30 à 17 heures 13 Place de la Grèze, 81990 Cunac Installation à partir de 6h30

# Restauration et buvette sur place

# Rappel

Votre véhicule ne pourra pas rester garé auprès du stand pendant la durée totale du vide grenier. Le stationnement sera toléré uniquement pour décharger et charger.

## **Bulletin d'inscription**

Nom : Prénom : Adresse
Code Postal : Ville :
Tél fixe :Portable :
Pièce d'identité numéro :
Délivrée par : Date : Date :
Emplacement (au maximum 3 emplacements)
Emplacement(s) x 10 €uros = €uros
(Soit une façade de 3 mètres et une profondeur de 2 mètres).
Règlement en espèces ou par chèque à l'ordre : <u>US CUNAC</u> n° n°
Envoi postal :
Bulletin d'inscription + les conditions générales + la copie de votre carte d'identité à l'adresse :
Mr THEOPHILE Maxime – 12 rue Eugène Delacroix – 81000 Albi, avant le 5 Juin 2023
Un sms vous sera envoyez pour confirmer votre inscription
Fait le : Signature :

## REGLEMENTS & CONDITIONS GENERALES

#### La manifestation

Le vide grenier est ouvert aux particuliers, aux associations et à l'artisanat local.

Elle se tiendra uniquement en extérieur.

Est appelé - PARTICULIER -, toute personne désirant vendre des biens personnels à titre exceptionnel et n'exerçant pas la profession de brocanteur ou d'antiquaire. Les enfants (exposant) seront sous la responsabilité entière de leurs parents.

Selon les recommandations préfectorales et les textes réglementaires en vigueur, les exposants justifieront de leur identité par une pièce officielle, lors de leur installation.

Une buvette et la restauration sera disponible sur place.

## L'emplacement

La façade et l'emplacement est de 3 mètres et la profondeur de 2 mètres.

Le fait de louer un emplacement vaut acceptation pleine et entière du règlement intérieur.

### **Tarifs & inscriptions**

La location de l'emplacement est de 10 €uros

L'inscription est définitive qu'à la réception du dossier complet (bulletin d'inscription visé + règlement signé + la copie de votre carte d'identité à l'adresse suivante

Mr THEOPHILE Maxime, 12 rue Eugène Delacroix, 81000 Albi

Les inscriptions sont closes dés remplissage des emplacements. La sous location est interdit.

Pour tout renseignement sur la disponibilité d'emplacement contactez le 0618151226

#### <u>Attribution des emplacements</u>

Les emplacements sont délivrés dans l'ordre de réception du dossier complet le dimanche matin.

Les exposants sont accueillis de 6h30 à 8h00. L'ouverture au public débutera à 8h30 jusqu'à 17h sans interruption. Rangement de 17h15 à 20h00

Tout emplacement réservé non occupé à 8h00 sera redistribué.

Pour des raisons de sécurité, les véhicules des exposants sont autorisés dans les allées durant l'installation et le rangement des stands.

#### <u>Assurance – responsable</u>

L'association est assurée pour sa responsabilité civile d'organisation. Son rôle se limite à prendre les mesures de prévoyance qu'il juge utile. En aucun cas sa responsabilité ne saurait être engagée en ce qui concerne : perte, vol, avarie, dégâts des eaux ou autres dommages qui pourraient intervenir, quelles qu'en soit l'importance ou la cause.

Les organisateurs se réservent le droit d'exclure, à n'importe quel moment du vide grenier, le ou les exposant(s) qui ne respecteraient pas le présent règlement.

#### Objet exposé

Chaque exposant se déclarera propriétaire et responsable des objets exposés ou mentionnera les noms et adresses des tiers pour le compte de qui il agit.

Tout matériel non vendu devra être récupéré par l'exposant.

Fait le	:	Signature